

COMITÉ DE CONCERTATION HYDROCOTYLE FAUSSE RENONCULE

Le 27 janvier 2020



ORDRE DU JOUR

- > Présentation du travail réalisé avec un zoom sur 2018 et 2019
- > Perspectives pour 2020
- > Réflexions sur l'organisation territoriale
- > Réflexions sur la mise en place d'une filière de valorisation de la plante

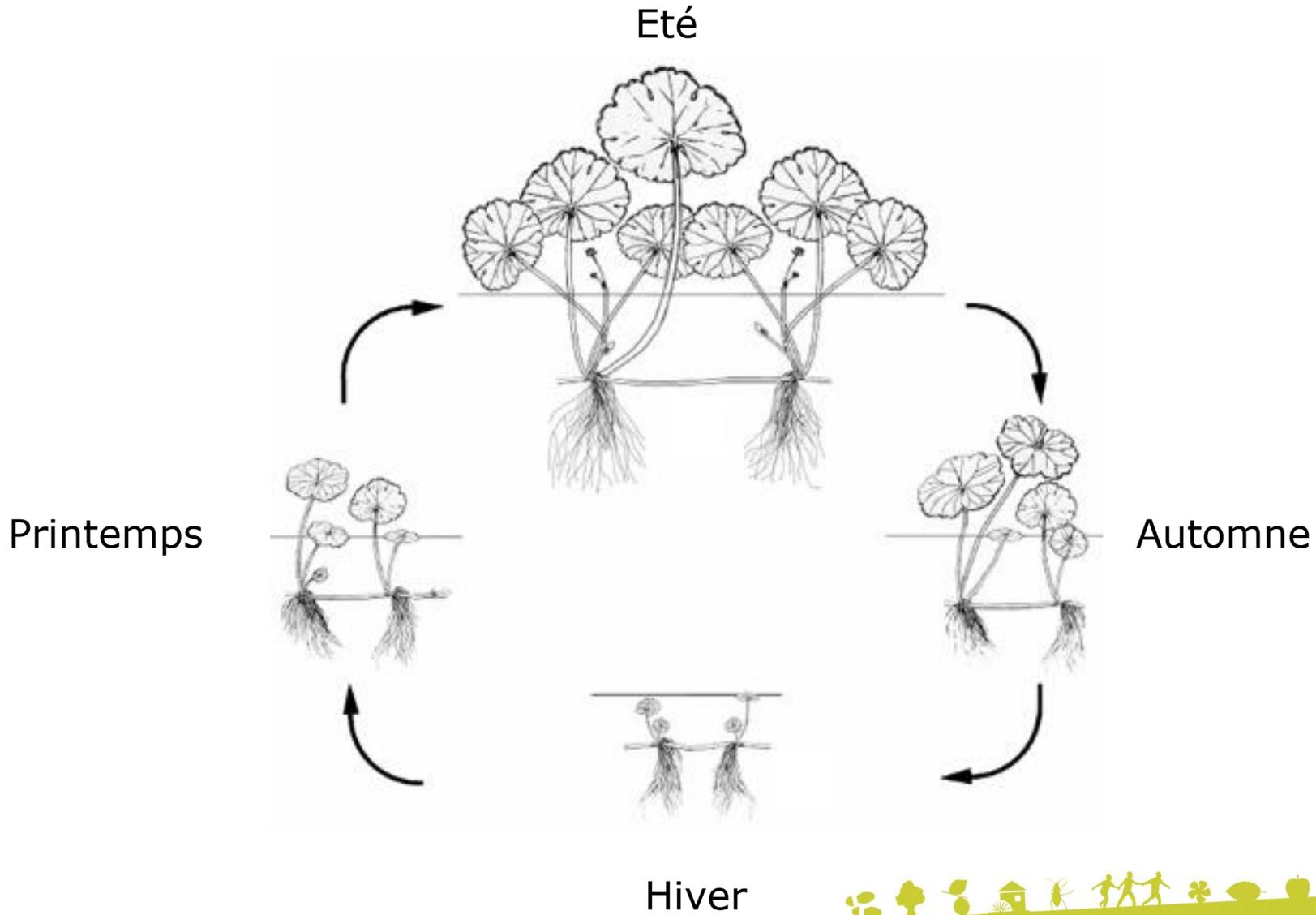


PRÉSENTATION DE LA PLANTE

- Aspect
 - Plante aquatique émergente
 - De 20 à 40 cm de long formant des herbiers flottants
- Reproduction
 - Multiplication végétative
- Croissance
 - Très rapide, jusqu'à 20 cm par jour en conditions optimales
- Habitats
 - Milieux stagnants ou à faibles courants
 - Ensoleillés



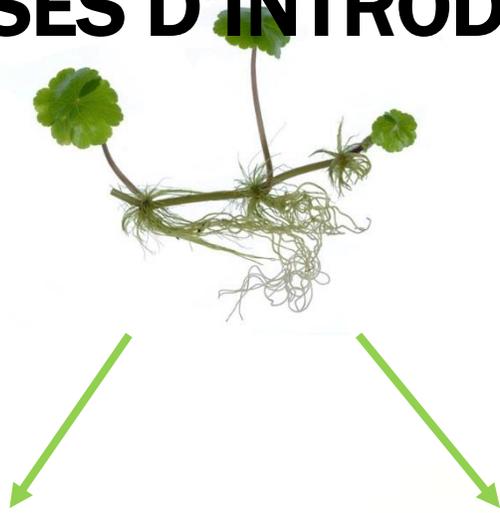
CYCLE DE VIE



Un fragment d'1 cm peut recréer une colonie s'il comporte un nœud



CAUSES D'INTRODUCTION



Transfer
t dans
le milieu
naturel



Plante oxygénante dans les aquariums ou
les bassins d'ornementation





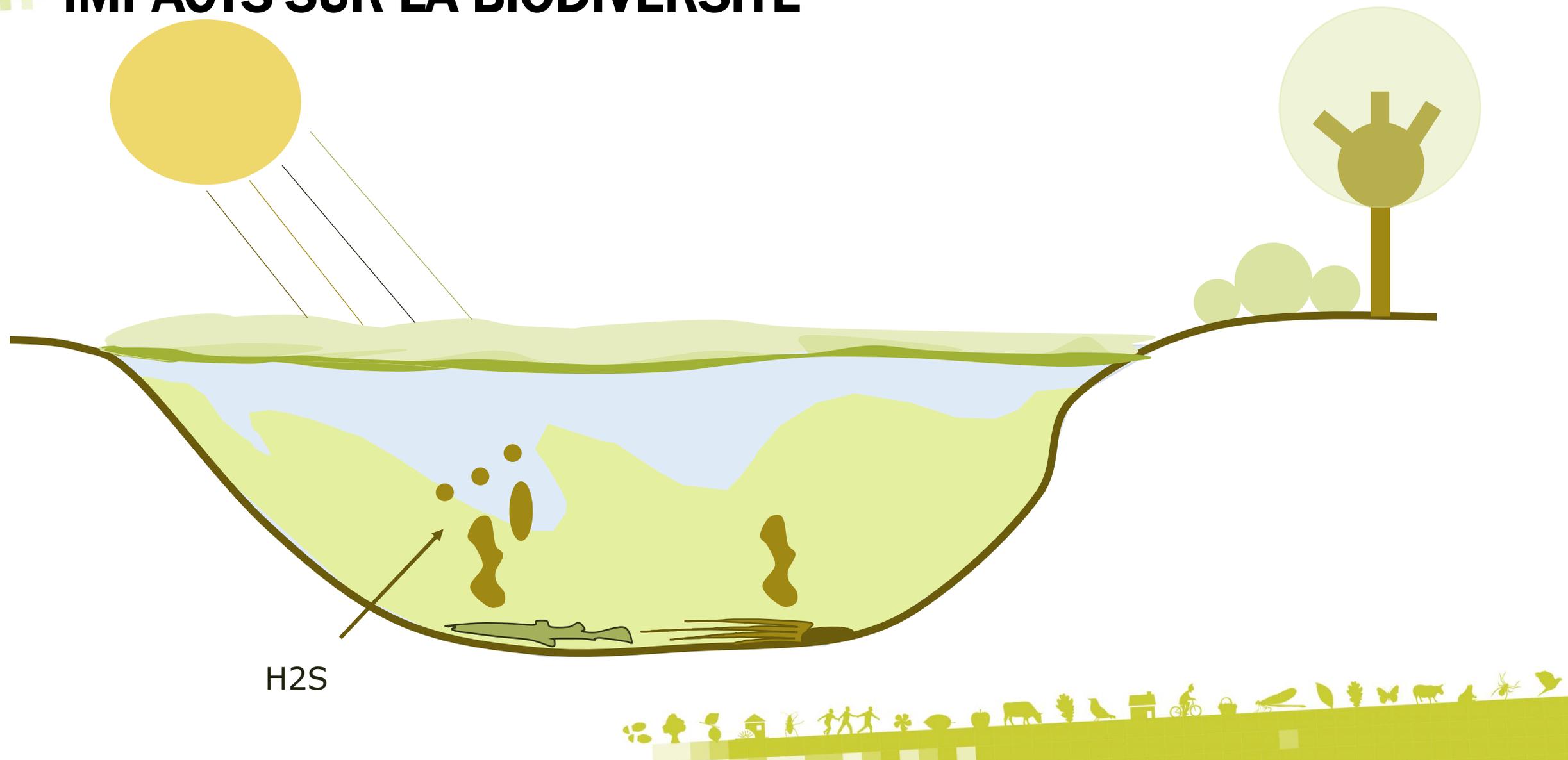
IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

- L'Hydrocotyle accélère le processus de comblement des réseaux hydrauliques et plans d'eau en produisant une biomasse très importante, en ralentissant l'écoulement des eaux et en piégeant les particules fines.
- Elle modifie la composition physico-chimique de l'eau (eutrophisation, baisse de l'oxygène dissout) qui a des impacts sur la composition faunistique.
- Le maillage trop dense de rhizomes limite la circulation des poissons
- Elle remplace la flore indigène et a donc des effets indirects sur la faune.





IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ



H2S

IMPACTS ÉCONOMIQUES ET HUMAINS

- Entrave la circulation de l'eau dans le courant principal et peut ainsi augmenter les risques d'inondation,
- Restreint l'accès à l'eau pour plusieurs catégories d'utilisateurs (pêcheurs, plaisanciers...),
- Peut entraîner une baisse du tourisme en relation avec les systèmes aquatiques,
- Engendre des coûts financiers importants dus aux travaux de contrôle des populations.
- Constitue un risque de noyade pour le bétail ou les êtres humains en raison du fait que les amas de tiges ont l'apparence d'un substrat ferme.

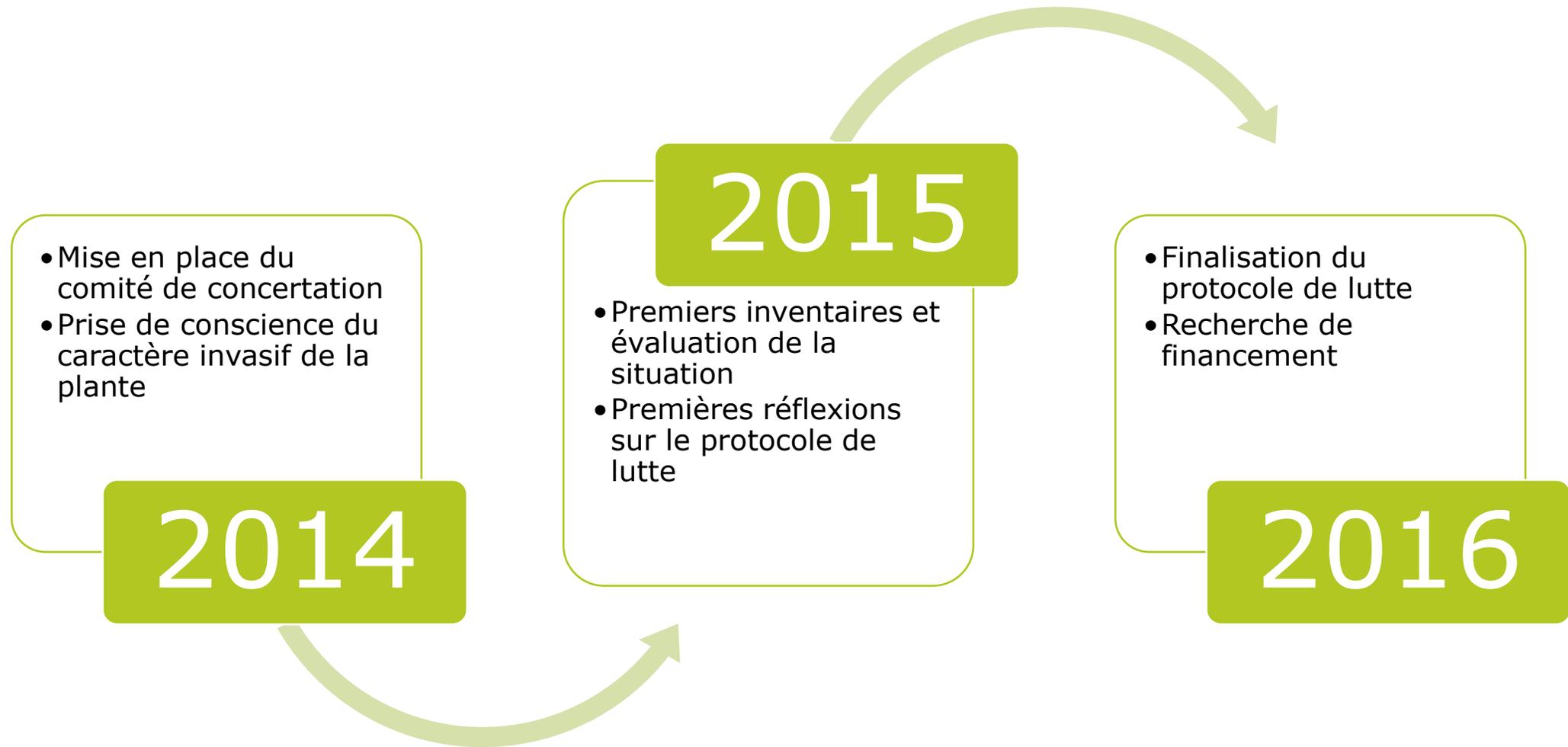




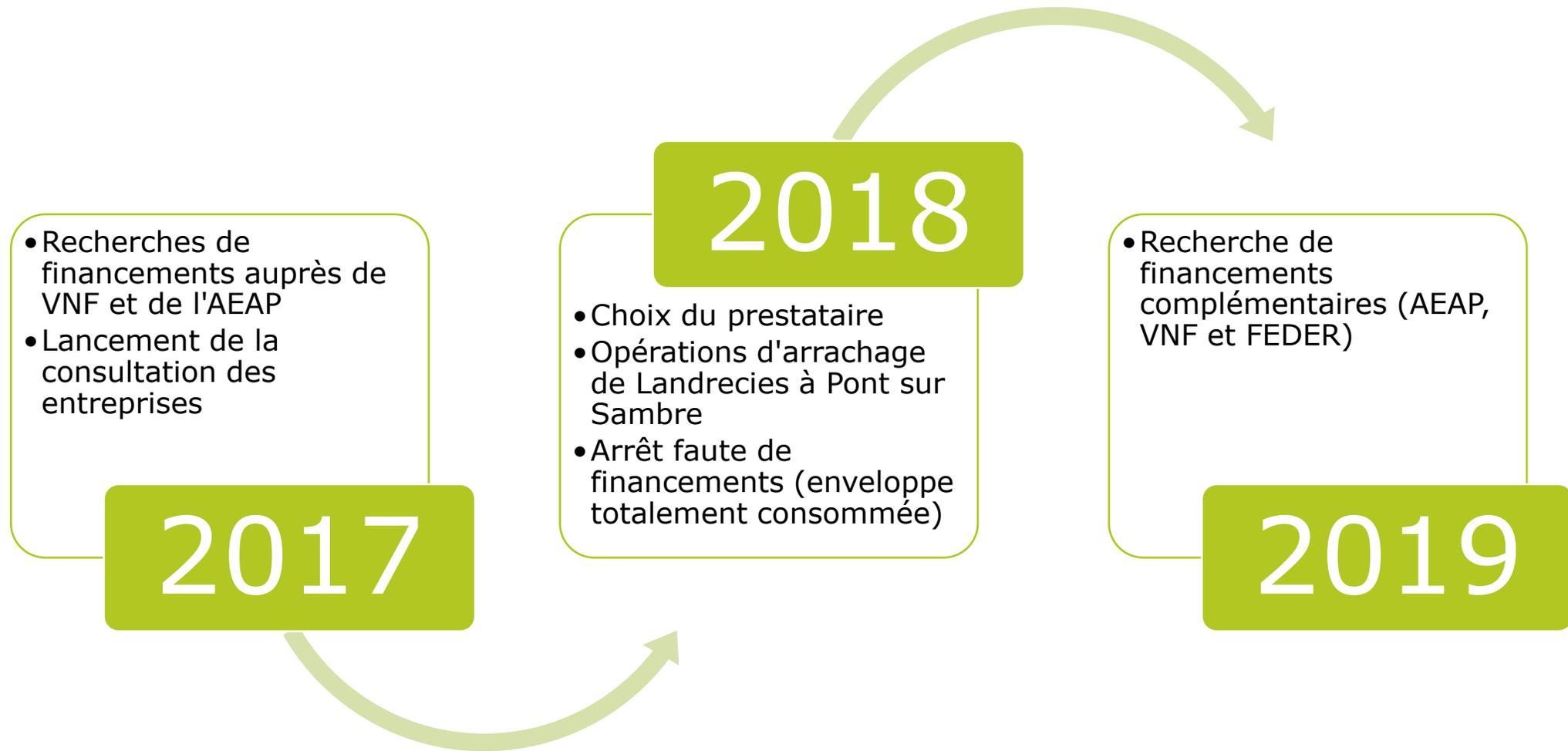
RAPPEL DU TRAVAIL RÉALISÉ



RAPPEL DU TRAVAIL RÉALISÉ



RAPPEL DU TRAVAIL RÉALISÉ



RAPPEL DU DÉROULÉ DU PROJET

Affaiblissement
de la plante

Organisation du
territoire

- > Arrachages annuels exhaustifs réalisés par un prestataire sur 3 ans
- > Définition des besoins pour le traitement de la plante en local
- > Mise en place d'un dialogue territorial et organisation du travail
- > Réflexions autour d'une filière de valorisation des plantes arrachées

Traitement des
repousses dans
le cadre de la
gestion du
cours d'eau

- > Mise en place de l'organisation territoriale
- > Arrachages systématiques des repousses
- > Mise en place d'un réseau de veille
- > Elimination des plantes via une filière de valorisation

2018

~~2019~~

2020

2021

2022

2023

2024



RAPPEL DU DÉROULÉ DU PROJET

Affaiblissement
de la plante

Organisation du
territoire



Traitement des
repousses dans
le cadre de la
gestion du
cours d'eau

- > Arrachages annuels exhaustifs réalisés par un prestataire sur 3 ans
- > Définition des besoins pour le traitement de la plante en local
- > Mise en place d'un dialogue local et organisation du travail
- > Réflexions autour de la filière de valorisation des plantes arrachées

- > Mise en place de l'organisation territoriale
- > Arrachages systématiques des repousses
- > Mise en place d'un réseau de veille
- > Elimination des plantes via une filière de valorisation

2018

2019

2020

2021

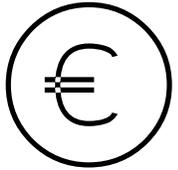
2022

2023

2024



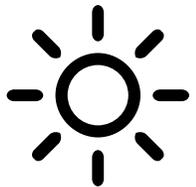
ZOOM SUR L'ACTION 2018 ET 2019



Estimation initiale 120 000€ pour les 3 ans



Lancement des travaux d'arrachage le 25.09.2018



Conditions météorologiques exceptionnelles et estivales pendant le chantier

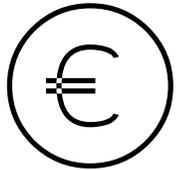




ZOOM SUR L'ACTION 2018 ET 2019



Explosion de la croissance de la plante, augmentation des surfaces à traiter.



Consommation de l'enveloppe totale pour les 3 ans pour traiter le linéaire de Landrecies à Pont sur Sambre. 9000 m² traités sur les 12 000 m² impactés.

2019 élaboration d'un nouveau plan de financement :

Coût estimé 265 200 € TTC dont :



L'AEAP

185 640 € TTC

En cours d'instruction



VNF

23 000 € TTC

Financements acquis



FEDER

56 560 € TTC

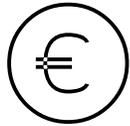
Dossier en cours de finalisation



En parallèle lancement d'une nouvelle consultation et choix du prestataire : Curages Dragages et Systèmes



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES



> Difficulté à trouver les financements



> Coûts très difficile à estimer dûs à la variabilité intra et inter annuelle de la croissance de la plante



> Manque de réactivité dû aux procédures de marché public





RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE



RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE

Afin de préparer le traitement des repousses de la plante sur le territoire sans avoir recours à un prestataire dès 2022, il est nécessaire de :

- Définir les besoins 
- Définir les moyens mobilisables par les structures en termes :

Financiers



Humains

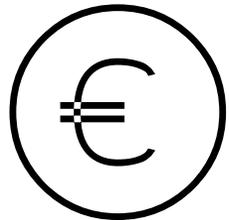


Techniques



RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE

Moyens mobilisés en 2018



120 000 €



- 1 Camion benne**
- 1 Faucardeur**
- 1 Barque** motorisée
- 1 Truxor**
- 1 Minipelle**

Filets et petits matériels



9 000 m² traités (de Landrecies à Pont sur Sambre)
400 m³ transportés et déposés sur le site de
stockage (environ 0,04m³/m²)

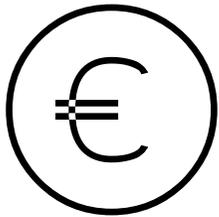


6 semaines de travail à **3 personnes**
soit **750 h** de travail (sur 46 jours)



RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE

Pour l'appui financier à l'acquisition de matériel, un prolongement du dossier FEDER est possible (deuxième phase du projet) :



La Sambre = environ 100 ha
Plafond mobilisable au FEDER est de 6000€/ha

Il est possible de solliciter 600 000€ - les 56 560 € sollicités en 2020

soit 543 440€





RÉFLEXIONS SUR LA VALORISATION DE LA PLANTE



ÉLIMINATION DE LA PLANTE

Aujourd'hui, les plantes arrachées sont stockées sur un site mis à disposition gracieusement pas la CAMVS sur la commune de Pont sur Sambre



Nécessité de trouver une solution pérenne



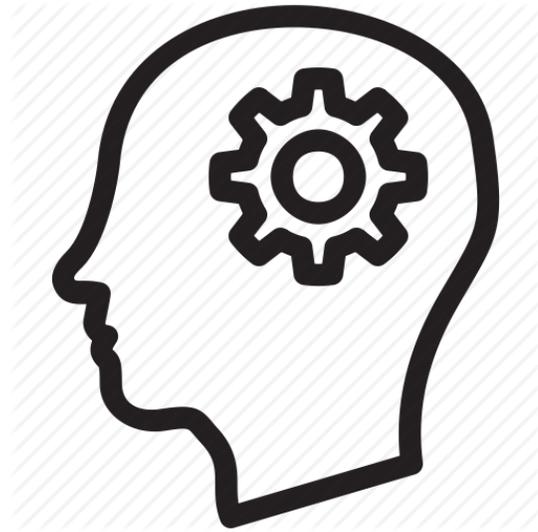
VALORISATION DE LA PLANTE

Plusieurs pistes sont à explorer :

- > **Méthanisation** : analyses nécessaires pour connaître le potentiel de méthanisation
- > **Biomasse** : contact pris avec le CERDD pour connaître les possibilités
- > **Compost** : risque de repousse en milieu humide
- > **Mise en décharge et incinération** : coûts importants

- > Autres pistes ?





EN BREF



BILAN

Travail prévu pour 2020 :



> Un **plan de financement** à consolider



> Des **travaux d'arrachage** à lancer à la fin de l'été



> Des réunions du comité de concertation afin d'affiner :



- Les **moyens mobilisables** par structure



- Les possibilités de **valorisation des plantes arrachées**

